

P 964 ID 3190



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg



Luxembourg, le 9 juillet 2018

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich

☎ 247 - 82954

SCL: PET 964 – 1483 / sp

Objet : Pétition n° 964 – Adaptation des toilettes publiques aux besoins des personnes portant des couches.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 29 mai 2018, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration concernant la pétition n° 964 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Fernand Etgen

P 964 ID 3190



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Luxembourg, le 4 juillet 2018

Réf. 2018/12239

Dossier suivi par :
Dominique Faber
Tél : 247 86540



Le Ministre de la Famille et de l'Intégration

à

Monsieur le Président de la Chambre des Députés

Objet: Pétition publique n°964 relative à l'adaptation des toilettes publiques aux besoins des personnes portant des couches

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-dessous ma prise de position relative à la pétition sous rubrique :

Une obligation d'installer des tables à langer pour adultes dans chaque WC ouvert au public ne constitue pas une solution appropriée à la problématique exposée dans la pétition n°964, étant donné que le besoin actuel en tables à langer pour adultes dans les WC ouverts au public est très petit et que cela ferait peser une charge disproportionnée sur les propriétaires de ces WC.

En effet, une table à langer pour adultes nécessite beaucoup d'espace. Souvent, il n'y a pas assez de place pour installer une telle table dans des WC ouverts au public et garantir en même temps la circulation des utilisateurs et plus particulièrement des utilisateurs en fauteuil roulant. Il faudrait donc augmenter substantiellement la surface de ces WC, ce qui signifierait davantage de coûts pour les propriétaires de ces lieux publics. S'il est vrai que l'installation d'une table à langer repliable, c'est-à-dire qui se rabat contre le mur, constitue une solution qui permet de gagner de l'espace, il convient toutefois de noter que ces tables coûtent cher, à savoir environ 4.000 euros, voire beaucoup plus selon leur capacité de charge maximum et leur taille. De plus, il faudrait y ajouter le prix d'un lève-personne, un tel appareil étant indispensable pour soulever une personne de taille adulte de la chaise roulante afin de la transférer sur la table à langer.

Je comprends néanmoins les préoccupations du pétitionnaire M. Fernand Boria et les difficultés qu'il rencontre et j'estime qu'il importe de trouver une solution appropriée pour permettre aux personnes concernées de préserver leur dignité humaine, ceci notamment en leur permettant de recevoir des soins hygiéniques dans des lieux ouverts au public.

Dès lors, le gouvernement souhaite, par le biais de campagnes de sensibilisation et de formations pour architectes, ingénieurs et toute autre personne intéressée par le sujet du « design for all », inciter les propriétaires de locaux disposant de toilettes ouvertes au public et les concepteurs de locaux ouverts au public à l'installation de ces tables à langer pour adultes. Ces mesures, combinées aux multiples exigences d'accessibilité prévues par l'avant-projet de loi portant sur l'accessibilité à tous les lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs et portant abrogation de la loi du 29 mars 2001 portant sur l'accessibilité des lieux ouverts au public, devraient conduire à moyen terme à des bâtiments ouverts et accessibles à tous.

Les adresses des locaux qui disposent de ces tables à langer pourraient être publiées sur un site internet tel que Eurewelcome.lu (*site géré par le Ministère de l'Economie en collaboration avec l'ASBL Info-Handicap*) qui publie actuellement les adresses et les photos des WC accessibles dans les restaurants, cinémas ou autres lieux ouverts au public.

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration



Corinne Cahen